



Madame la Présidente, Monsieur le Président
Moins de 17 ans Masculin

Mandelieu le 23 septembre 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre club a engagé une ou deux équipes en moins de 17 ans Masculin qui disputera un Championnat Comité 06. Vous trouverez le calendrier de la première phase en pièce jointe.

Cette phase se déroulera sur 7 journées à partir du Week end du 06 octobre. A l'issue de cette première phase, les équipes classées aux quatre premières places de chaque poule disputeront le championnat Excellence. Les autres équipes disputeront le championnat Pré-Excellence.

L'arbitrage sera assuré par la Commission Départementale d'Arbitrage.

Règlement sportif général -17 ans Masculins, à remettre aux éducateurs, qui doivent l'avoir en leur possession sur chaque rencontre.

- 7 contre 7
- 2 périodes de 30 min (10min de pause)
- 3 TTO par match
- Ballon Taille 2 obligatoire en championnat départemental

Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

Les coups d'envoi des rencontres doivent avoir lieu dans les tranches horaires suivantes :

Samedi : de 14h00 à 19h00

Dimanche : de 10h00 à 16h00

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 20 jours avant la rencontre, exception faite pour les deux premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En vous remerciant de votre compréhension et collaboration, je vous prie d'agrèer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la
Commission d'Organisation des Compétitions

R. BADALASSI

